

REPORTING SEMESTRIEL FONDS DE FONDS - PREMIER SEMESTRE 2025

Avertissement

Nous attirons votre attention sur le fait que ce document est exclusivement conçu à des fins d'informations. Les éléments figurant au sein de ce reporting sont intégralement calculés par la société de gestion. Les éléments chiffrés de ce rapport n'engagent pas la société de gestion sur leurs valeurs comptable qui elles doivent être validées dans le rapport des Commissaires aux comptes. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

COMMENTAIRES DE GESTION POUR LE PREMIER SEMESTRE 2025

Les marchés actions

Evolution des marchés mondiaux S1 2025.

- MSCI World : -4,32%

Evolution des marchés US en 2024.

- S&P 500 : + 6,20 % en USD malgré une forte baisse au 4 avril 2025 (- 5,97%) suite aux annonces d'augmentation des droits de douane US.
- Nasdaq 100 : +12,00 % en USD.
- Apres les baisses d'avril on assiste à un rebond historique pour atteindre les niveaux les plus élevés.

Evolution des marchés Européens en 2024.

- Euro Stoxx 50 : +7,90 % en euros. (+22,70 % en USD du fait de la baisse du dollar).
- CAC 40 (France) : +4 %

Evolution des marchés asiatiques et émergents en 2024.

- TOPIX (Japon) : stable.
- ETF Japon : +13 %.
- Marchés émergents : +14,90 % en dollar.

Synthèse de l'évolution des marchés actions :

L'année 2025 a connu une forte reprise au printemps du fait de la détente des tensions commerciales, des résultats d'entreprises meilleurs que prévu et une bonne tenue du marché de l'emploi, l'indice américain a progressé pour atteindre des records historiques fin juin 2025.

Le premier semestre 2025 a été caractérisé par une forte volatilité sur les marchés actions et obligataires, avec une alternance de baisses et de fortes hausses.

Sur le plan économique, les statistiques américaines ont montré des points d'inquiétude : une croissance négative et une croissance de la consommation des ménages en baisse.

Au 30 juin 2025, le S&P 500 et le Nasdaq 100 ont effacé leurs pertes initiales pour finalement battre leurs sommets historiques. Ces hausses ont été largement provoquées par les capitalisations technologiques et les acteurs de l'intelligence artificielle.

Les marchés obligataires

Evolution des marchés mondiaux au S1 2025.

- France : 3,54 %
- Allemagne : 2,75%
- Royaume Unis : 4,73%

Evolution des marchés US au S1 2025.

- USA : 4,19%.

Evolution des marchés asiatiques en 2024.

- Japon : 1,65%.

Synthèse de l'évolution des marchés obligataires :

Nous constatons une hausse des rendements sur pratiquement tous les marchés obligataires principalement due à des politiques monétaires resserrées du fait des craintes inflationnistes.

Les rendements américains sont plus élevés que les rendements européens et cette tendance se renforce.

Caractéristiques du Fonds BELLINI PATRIMOINE au 30/06/2025

VALEUR LIQUIDATIVE PART A (FR0010335026) : 146,46 €

VALEUR LIQUIDATIVE PART I (FR0010843672) : 156,56 €

PERFORMANCE S1 2025 (PART A) : - 1,12 %

PERFORMANCE S1 2025 (PART I) : - 0,18 %

**PERFORMANCE S1 2025 INDICE DE REFERENCE (50 % MSCI AC WORLD +50 % JP MORGAN
GBI GLOBAL Unhedged €) : - 15,07 %**

ACTIF NET TOTAL PART A : 4 291 133 €

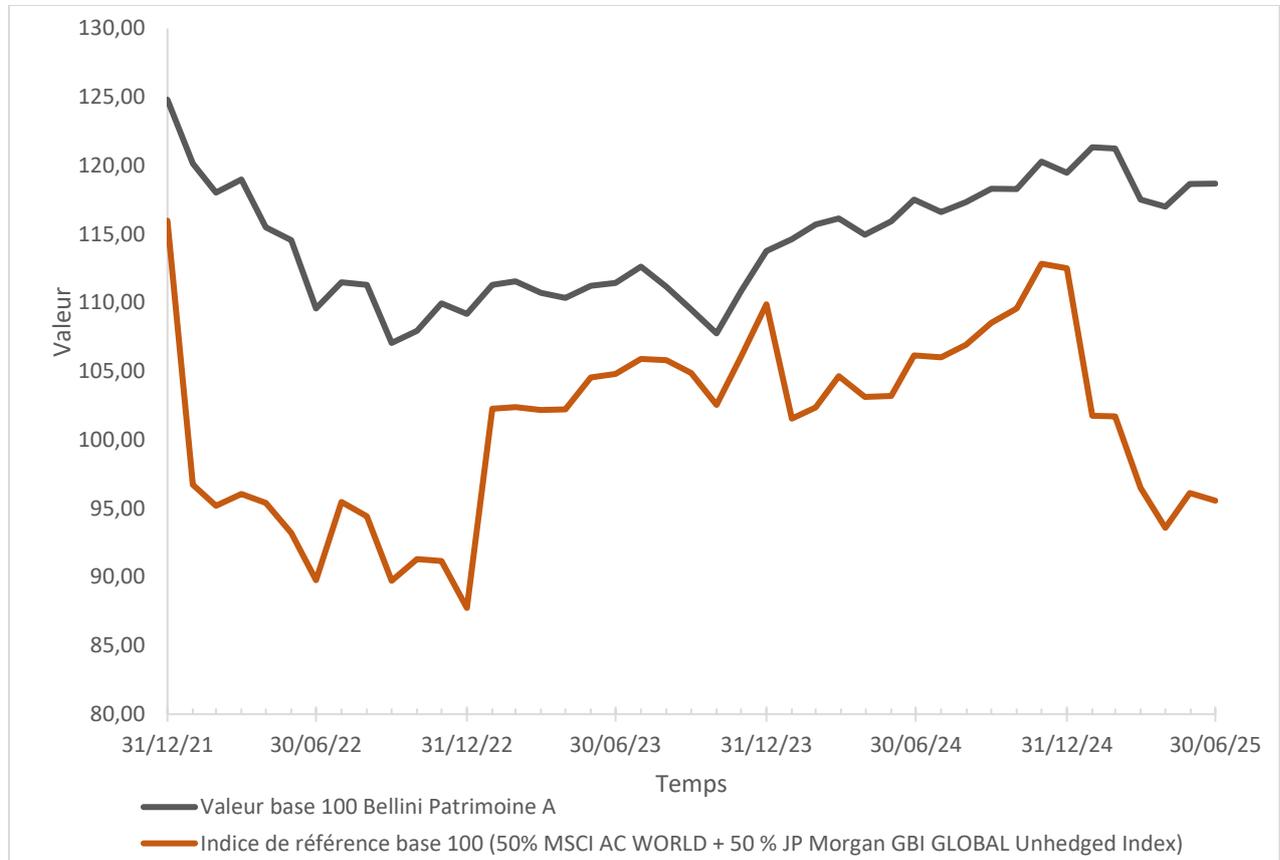
ACTIF NET TOTAL PART I : 2 028 889,44 €

NOTATION MORNINGSTAR : 2/5

Au 30 juin 2025, la valeur liquidative de la Part A et de la Part I s'élèvent respectivement à 146,46 € et 156,56 €. Ces valeurs ont connu des performances négatives de - 1,12 % pour la part A et - 0,18 % pour la part I sur l'année.

Au total, les Actifs représentent 5.342.549,40 euros.

Evolution de la Valeur Liquidative (base 100) et de l'indice de référence depuis le 31/12/2021



CRITERE ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE

Le FCP BELLINI PATRIMOINE ne prend pas en compte simultanément les critères sociaux, environnementaux et de gouvernance.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

PROCEDURE ET POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT ET D'EXECUTION D'ORDRES

La société de gestion A PLUS FINANCE est soumise au règlement de déontologie des OPC et de la gestion individualisée sous mandat de 2009 actualisé.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Conformément à la Directive AIFM 2011/61/UE du 08/06/2011 concernant les Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs (GFIA), la Société de Gestion A PLUS FINANCE a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des FIA gérés. La Société de Gestion applique certains principes de proportionnalité prévus dans cette Directive, à savoir :

- la gouvernance : les décisions d'investissement et d'arbitrage sont prises de manière collégiale à travers la validation d'un comité d'investissement et non à la seule initiative d'un gérant de FIA,
- la nature et la complexité de l'activité de la Société de Gestion : la Société de Gestion gère exclusivement des produits non complexes,
- le niveau de la rémunération variable des collaborateurs.

Le montant total des rémunérations versées par A PLUS FINANCE pour l'exercice 2024 sous revue a présenté les caractéristiques suivantes :

| | |
|--|---------|
| Montant total des rémunérations sur l'exercice (Million d'Euros) | 1.8 |
| Effectif moyen en équivalent temps plein | 17 |
| Nombre de preneurs de risques | 7 |
| Budget de rémunération fixe des preneurs de risques par rapport à la masse salariale | 66,90 % |
| Budget de rémunération variable des preneurs de risques par rapport à la masse salariale | 12,10 % |

Les informations relatives à la politique de rémunération ne font pas l'objet d'un audit par le Commissaire aux comptes du Fonds.

DROITS DE VOTE

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.aplusfinance.com/activite/fonds-de-fonds/>

POURCENTAGE DE L'ACTIF FAISANT L'OBJET D'UN TRAITEMENT SPECIAL

Néant.

MONTANT DU LEVIER

Ce fonds ne fait pas appel à l'effet de levier.